



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par la soussignée, Julie Paris, directrice générale et secrétaire-trésorière QUE :

CONFORMÉMENT à l'article 956 du Code Municipal, un avis public est donné pour informer de l'adoption du budget de l'exercice financière de 2021 et du plan triennal d'immobilisation. Le budget sera déposé le **MARDI 8 DÉCEMBRE 2020 À 18H 45** lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

Cette séance extraordinaire se tiendra par vidéoconférence et sera disponible sur le site internet le mercredi 9 décembre 2020 à 16 h.

DONNÉ à Sainte-Sophie-d'Halifax, ce vingt-troisième jour de novembre, deux mille vingt.

Julie Paris

Directrice générale et secrétaire-trésorière